AVIS DE COMPÉTITION
Invitation Jean-Cloutier

PRÉSENTÉ PAR
LES LAMES ARGENTÉES DE LAC-MÉGANTIC

DU : 17 décembre 2022
AU : 18 décembre 2022

N^{O} DE SANCTION : ER-IR-22-011
Sanctionnée par Patinage Québec

Détail de sanction –

COMPÉTITIONS Inter Régions (IR)

Les lames argentées de Lac-Mégantic annonce la tenue de la compétition Invitation Jean-Cloutier 2022.

Dates : 17 décembre 2022 au 18 décembre 2022

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Estrie
Capitale Nationale – Chaudière Appalaches
Centre-du-Québec

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition : Hélène Philippon

Téléphone : 8195546087 Courriel : competitions@cpalacmegantic.com

Président(e) du comité organisateur : Hélène Philippon

Représentant(e) technique : Claudia Baron

Spécialiste de données en chef : Régine Rouleau

Spécialiste de données informatiques : Annick Cormier

PATINAGE QUÉBEC

N^{O} DE SANCTION : ER-IR-22-011

NOM DE L'HÔTE : Les lames argentées de Lac-Mégantic

SITE INTERNET : https://cpalacmegantic.com

COURRIEL : competitions@cpalacmegantic.com

TÉLÉPHONE : 8195546087

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN CONTEXTE PANDÉMIQUE DEPUIS LE MOIS DE MARS 2020, PATINAGE QUÉBEC ET/OU Invitation Jean-Cloutier **DEVANT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, EST EN DROIT DE MODIFIER OU D'ANNULER L'ÉVÉNEMENT EN TOUT TEMPS.**

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre sportif Mégantic
5400 Rue Papineau
Lac-Mégantic(QC) G6B 0B9

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glace 1** :85 x 200 (Standard LNH)

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, Estrie et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages, les blessures ou risque de contamination de la COVID 19 que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite :

Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : www.cpalacmegantic.com/competition/invitationjeancloutier

Date limite : 21 novembre 2022, 17h

7. Mode(s) de paiement :

✓ Carte de Crédit ;

Aucun paiement après le 21 novembre 2022, 17h ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais administratifs de 5% seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

75$ par événement CPC (Calcul des points cumulatifs) en simple; (STAR 5 à Or) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6);

75$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

65$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux) ;

55$par événement Patinage Plus;

40$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation (Sélectionnez selon vos annexes)

a) Le système de calcul de points cumulatifs **« CPC »** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)

b) Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)

c) Le système de **« Norme de performance ».** (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

(1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
(3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
(4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
(5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
  - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 $ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
  - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
    - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code d'éthique »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnées.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

L'admission générale est gratuite pour tous.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Non disponible

21. Photos

Non disponibles

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place

23. Hébergement HÔTEL OFFICIEL

Microtel
5180 FRONTENAC [QC] G6B 1H3
No téléphone : 844-684-9427
Courriel :
Code pour rabais :

24. COVID-19

Les mesures sanitaires en place au Québec lors de l'évènement seront celles à respecter lors de l'évènement. De plus, toute indication contenue à l'intérieur du plan de relance pourrait être en vigueur lors de l'évènement.

Des mesures spécifiques seront envoyées aux participants, le cas échéant, suite à leur inscription.

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les concurrents doivent respecter les exigences en matière de tests.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

- Le système de Norme de Performance.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **RELÈVE**

  Étape/Test : Aucune restriction

  Âge : Filles : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

  Garçons : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

  Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux « Championnats « sous-section » et/ou « Junior et Senior » ou « Sans Limites à Novice » de section Québec – Patinage Canada » de l'année courante **(2022-2023)** pour la même discipline.

- **Année courante : 1er juillet 2022 au 30 juin 2023**

Les patineurs peuvent s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7 et STAR 9 qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

- **Année courante : 1er juillet 2022 au 30 juin 2023**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **OR**

  Test : DOIVENT avoir réussi le STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 (Junior Argent) complet de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

- **STAR 9**

  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec).

- **STAR 8**

  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**

  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

  Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet (Junior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

  Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 8 (Junior Argent) .de style libre.
  Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

  - **moins de 10 ans**

    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

    moins de 13 ans

    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

    13 ans et plus

    Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

ANNEXE – PATINAGE STAR

✓ **Filles** ✓ **Garçons**

- **STAR 4**

  Tests : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

  - **moins de 10 ans**

    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

    moins de 13 ans

    Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

    13 ans et plus

    Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **STAR 3**

  Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 2**

  Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite
  Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**

  Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.
  Âge : Aucune limite.
  Éléments

ANNEXE – PATINAGE PLUS

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi l'étape 3 peut s'inscrire dans la catégorie Étape 5)

Le port du casque est obligatoire pour les participants n'ayant pas réussi l'étape 5. Un patineur inscrit étape 4 et ayant réussi son étape 5 après la date limite d'inscription de la compétition, peut embarquer sur la glace sans casque seulement s'il prouve la réussite de l'étape 5.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La **Trousse Technique de Patinage Plus du Québec** doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance.**

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **FILLES** ✓ **GARÇONS**

- **ETAPE 5**
  Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas l'étape 6.
  Âge : Aucune limite d'âge

  ETAPE 4
  Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas l'étape 5.
  Âge : Aucune limite d'âge

ANNEXE – ARTISTIQUE

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **OR**
  Test : Doivent avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7.
  Âge : Aucune limite
  Programme Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**
  Test : Doivent avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5.
  Âge : Aucune limite
  Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**
  Test : Doivent avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 4.
  Âge : Aucune limite
  Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**
  Test : Doivent avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 4.
  Âge : Aucune limite
  Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

ANNEXE – ADULTE

ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Exigences pour les catégories

Les patineurs sont censés s'inscrire dans la ou les catégories appropriées, en fonction des exigences techniques de programmes. Il est entendu que les patineurs patineront conformément à leur capacité.

Les patineurs doivent être âgés de 18 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Bronze et Argent en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigences Techniques des programmes de patinage pour Adultes

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage Adulte.

PATINEURS ADULTES EN SIMPLE

- ✓ **Dames**
- ✓ **Messieurs**

ANNEXE – OLYMPIQUES SPECIAUX

Moins de 35 ans : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

35 ans et plus : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 35 avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **MAÎTRE ÉLITE ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. (+/-10 sec.).

- **MAÎTRE ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 3 min. (+/-10 sec.).

- **OR ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 50 sec (+/-10 sec.).

- **ARGENT ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. (+/-10 sec.).

- **BRONZE ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec (+/-10 sec.).

- **OUVERT INTRODUCTION ADULTE**

  Prog. Libre : Durée maximale de 1 min. 40 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPECIAUX

PATINEURS ADULTES ARTISTIQUE

Test : Aucune restriction

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **ÉLITE** Durée de 2 min. (+/-10 sec.)
- **OR** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **ARGENT** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **BRONZE** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)
- **INTRODUCTION** Durée de 1 min. 30 sec. (+/-10 sec.)

ADMISSIBILITE

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La règlementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourront. Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

** **Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

ANNEXE – OLYMPIQUES SPECIAUX

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement
Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles
Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ **Dames** ✓ **Messieurs**

- **NIVEAU 1**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.
  Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.
  Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

- **NIVEAU 2**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.
  Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.
  Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 3**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.
  Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.
  Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

- **NIVEAU 4**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
  Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPECIAUX

- **NIVEAU 5**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.
  Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

- **NIVEAU 6**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.
  Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

- **ÉPREUVE OUVERTE**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.
  Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAITRE NIVEAU 1/2**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.
  Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement..
  Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

  Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.
  Âge : Les concurrents doivent avoir atteint 25 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  Prog. Libre : Max. 2 min.